



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réhabilitation d'un ensemble immobilier de bureaux et de services situé au 145-153 rue de Courcelles et 55-59 rue Pierre Demours, 75017 PARIS

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SIC de BANVILLE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DELAPORTE Baudoin, Directeur du développement de la Société GECINA, elle même
gérante de la SIC de BANVILLE

RCS / SIRET

5 7 2 0 5 5 7 9 6

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	39 a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m ² . Réhabilitation d'un ensemble immobilier tertiaire d'environ 31 000 m ² de surface de plancher totale après travaux, dont environ 13 200 m ² de surface de plancher créée.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet « BANCELLES » consiste en la réhabilitation d'un ensemble immobilier existant composé de deux ailes de bâtiments situées, l'une sur la rue de Courcelles et l'autre sur la rue Pierre Demours, Paris 17ème. Le futur ensemble tertiaire est un R+7 sur 5 niveaux de sous-sol et développera une surface de plancher totale d'environ 31000m², Il comportera 7 étages de bureaux, un rez-de-chaussée accueillant notamment un business center ouvert au public, des commerces dont un espace de restauration à destination des utilisateurs des bureaux et du public extérieur (FoodHall) qui fera l'objet d'un dossier d'aménagement ultérieur, une cafétéria et une conciergerie, 5 niveaux de sous-sol accueillant notamment un parking à usage privatif ainsi qu'une salle de fitness à destination des personnes des bureaux, De nombreux espaces végétalisés seront développés en toiture, en façade, dans les cours intérieures ainsi que dans une serre au 7ème étage.

Une partie de l'existant sera démolie (environ 30%) notamment sur la partie donnant rue de Courcelles.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique environnementale et technologique poussée, avec l'atteinte des certifications et des labels suivants: HQE, LEED, WELL, WiredScore et Biodiversity.

4.2 Objectifs du projet

Notre projet est conçu dans un esprit d'intégration réelle dans un milieu urbain dense. La nature est mêlée au projet permettant un véritable échange et une symbiose entre cette dernière, le bâti et l'environnement. Cet immeuble sera largement ouvert sur la ville tout en restant un "îlot" de nature et de lumière grâce à ses façades et ses toitures végétalisées, ainsi qu'à ses patios et atrium arborés et lumineux. Ce contexte offrira des surfaces qualitatives et agréables car lumineuses et protégées par la nature.

Ces objectifs sont transcrits directement via les certifications et les labels visés: HQE, LEED, WELL, WiredScore et Biodiversity.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit la réhabilitation lourde d'un ensemble immobilier de bureaux en R+7. La surface totale de plancher totale sera d'environ 31 000m² répartie comme suit:

SDP Bureaux: 28 317 m²

SDP Commerces: 2 208 m²

SDP Exploitation agricole : 249 m²

Notre projet prévoit de réduire le nombre de places de parking en sous-sol de 662 à environ 480.

Ce programme vise la certification HQE Excellent, LEED Gold, Well Gold, Wired Score Gold. Mais aussi le label Biodiversity.

La durée prévisionnelle des travaux de restructuration est de l'ordre de 34 mois à compter du démarrage des travaux TCE. Au préalable, une phase de curage/désamiantage/déplombage a démarré en novembre 2019 et s'achèvera fin d'année 2020 (date prévisionnelle).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble immobilier accueillera environ 2500 personnes pour les bureaux et le business center. A ce stade, il est envisagé environ 550 places assises dans le FoodHall, (à destination des personnes des bureaux et du public extérieur).

Les utilisateurs des bureaux bénéficieront des espaces communs à RDC, en ce compris un atrium couvert par une verrière se situant au niveau R+7 et doté d'arbres à RDC. Au R+7, une terrasse paysagée accessible, ainsi qu'une serre et une cafétéria seront à disposition des utilisateurs. D'autre part, les terrasses seront grandement végétalisées.

Les voies de circulation desservant l'immeuble sont existantes sur la Rue de Courcelles et la Rue Pierre Demours. Le projet ne modifie pas la configuration des voiries. Le linéaire de façade sur rue de l'ensemble de l'immeuble n'est pas modifié par le projet.

D'autre part, le commissioning, le suivi des performances et du bien-être des usagers seront développés durant toute la phase d'exploitation du bâtiment comme suit:

- Mise au point et optimisation du fonctionnement
- Performance du cycle
- Cout global
- Garantie de parfait achèvement et garantie de bon fonctionnement

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire au titre du Code de l'Urbanisme : (PC n°075 117 19 V0037 obtenu le 11/02/20, PCM en cours)
- Projet soumis à une demande d'agrément (arrêté IDF-2018-06-18-016 puis arrêté modificatif IDF-2019-07-26-018)
- Projet soumis aux règles de sécurité des personnes; mentionnées dans le Code du Travail et dans la réglementation ERP
- Projet soumis à une autorisation au titre de l'accessibilité aux personnes handicapées et à une autorisation au titre de la sécurité incendie des personnes pour la partie recevant du public
- Etude de sécurité publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Assiette du projet - Emprise au sol du bâtiment	- 5752 m ² - 90% (575 m ² espaces libres)
- Hauteur du bâtiment	- 30m55 par rapport à la côte de nivellement situé à 36.00NGF
- Surfaces végétalisées	- 2250m ² environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

145-153 rue de Courcelles 75017
Paris
55-59 rue Pierre Demours 75017
Paris

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 2 9' 8 4 " 39 Lat. 4 8° 8 8' 3 8 " 69

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Le projet a fait l'objet d'une analyse de site sur plusieurs thématiques: milieu physique et environnemental du bâtiment, caractéristiques des sols, aspects sanitaires du site et nuisances diverses. Ces analyses ont donné lieu aux résultats figurants dans les réponses suivantes.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE infrastructures ferroviaires et agglomération de la ville de Paris défini pour la période 2015 à 2020 a été adopté par décision du Conseil Municipal réuni en séances les 28, 29 et 30 septembre 2015 (décision 2015 DEVE 123). La Métropole du Grand Paris a établi son PPBE d'agglomération validé par le conseil métropolitain le 04 décembre 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de Paris est partiellement couvert par un PPRi révisé le 19 avril 2007 par arrêté préfectoral n°2007-109-1. Le site n'est localisé, ni à l'intérieur des zones d'aléas prises en compte dans ce plan, ni dans l'une des zones réglementaires définies notamment dans ces zones d'aléas et dans lesquelles peuvent s'appliquer des mesures de restrictions voire d'interdiction de construire. Paris n'est concerné par aucun PPRT approuvé ou en cours d'élaboration.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme toute l'Ile de France, le site se situe dans la Zone de Répartition des Eaux dite des "parties captives des nappes de l'Albien et du Neocomien". Cependant, le projet n'aura aucun impact sur ces nappes particulièrement profondes et sur lesquelles il ne prévoit aucun prélèvement.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé dans le 17ème arrondissement qui fait partie, dans sa totalité, du site inscrit "Ensemble urbain à Paris" (arrêté du 6 août 1975)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité (plusieurs centaines de mètres) de plusieurs Monument Historique classés. Les impacts du projet, objet du présent document sur ces monuments ont été appréciés dans le cadre de la procédure administrative nécessaire à la délivrance du permis de construire.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le curage de l'ensemble immobilier existant et les opérations de démolition décrites en annexe 9 généreront des déchets. Le projet prévoit une valorisation des déchets de chantier et le réemploi/réutilisation de matériaux issus du curage dans une démarche d'application de l'économie circulaire.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement des toitures et autres espaces végétalisés en pleine terre implique un apport important de terre végétale
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas directement concerné par les différents éléments du Schéma Régional de Cohérence Ecologique d'Ile de France. Cependant, les aménagements du bâtiment (façades, espaces végétalisés jardins, agriculture urbaine etc.) contribueront au développement de la biodiversité urbaine.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est actuellement 100% urbanisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de dépassement des seuils d'ondes électromagnétiques - Qualité de l'air optimale (système de filtration adapté) - Choix de végétaux non allergènes et non toxiques - Installation de places pour le stationnement de véhicules électriques <ul style="list-style-type: none"> - Deux sites BASIAS situés au 174 et 178 - Pas de risques de transport de matières dangereuses rue de Courcelles
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Projet porte sur une réhabilitation. Bien que la surface de plancher augmente d'environ 3000m ² , le nombre de places est réduit par rapport à l'existant et l'utilisation du vélo est encouragée. Le public désirant se rendre au FoodHall pourra utiliser les stations Vélib et aires 2 roues à proximité. Les livraisons du FoodHall se feront avant l'ouverture en utilisant les places existantes dans la rue (comme pour précédemment pour le concessionnaire).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier, un suivi des niveaux acoustiques et vibratoires sera mis en oeuvre. Il est prévu l'utilisation des moyens et des méthodes de démolitions à faibles nuisances. En revanche, le site est concerné par d'important niveaux de bruits liés notamment à la circulation routière sur la Rue de Courcelles et sur la place du Maréchal Juin. Le projet sera donc une source évidente de réduction de ce bruit grâce à des traitements acoustiques renforcés des façades.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet met en place un cercle vertueux pour la gestion des déchets (organiques et autres): valorisation in-situ et récupération du compost pour les espaces végétalisés et l'agriculture urbaine.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet prendra en compte les phénomènes de vibrations liés à son implantation proche des réseaux de la RATP dans le cadres des études ultérieures de conception.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit des éclairages extérieurs d'agrément en toiture. Cependant, cet éclairage respectera les exigences de la Commission Internationale de l'Eclairage: les appareils n'éclaireront pas vers le ciel et respecteront le Ulor<Ulr</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Oui via les centrales de traitement d'air des bureaux et de l'espace de restauration.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets seront limités aux eaux de pluies et aux eaux usées. Le Projet prévoit une réutilisation des eaux de pluies pour l'arrosage et le remplissage des WC.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets seront limités aux eaux de pluies et aux eaux usées. Le Projet prévoit une réutilisation des eaux de pluies pour l'arrosage et le remplissage des WC.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera des déchets pendant les travaux. La gestion des déchets de chantier sera optimisée en conformité avec une charte chantier à faible impact environnemental rédigée suivant les exigences de la certification HQE: tri des déchets, traçabilité, valorisation etc. Pour les déchets d'exploitation, le projet dispose de plusieurs zones de stockage de déchets et un tri sera réalisé afin de valoriser au maximum les déchets recyclables.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site existant est déjà développé
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le développement de ce projet est très encadré, suivi et surveillé par le Maître d'Ouvrage qui a déjà réalisé des études approfondies du sujet. Ces études définissent un premier dispositif favorable d'un point de vue économique (réduction des impacts sur l'existant) mais également en termes de consommation d'énergie grise (quantité de matière, réduction des dépenses de manutention). Sur le plan environnemental, le Maître d'Ouvrage a engagé un programme ambitieux: certification HQE Excellent, LEED Gold, Well Gold, Wired Score Gold. Mais aussi le label Biodiversity. Ces certifications sont le garant d'une démarche s'articulant autour de l'énergie, l'acoustique, la qualité de l'air et la tenue d'un chantier à faibles nuisances. Le projet n'engendre pas d'enjeux environnementaux et s'insère dans un milieu urbain dense qui n'impactera pas de milieux naturels sensibles ce qui dispense le projet d'une autre étude environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- 7. Analyse de site de Franck Boutte Consultants
- 8. Localisation des sites inscrits au patrimoine mondial, des sites historiques ou des sites patrimoniaux remarquables
- 9. Note sur les parties démolies et conservées
- 10. Note sur les évolutions du Projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à PARIS

le, 03/12/2020

Signature


SIC DE BANVILLE
16 rue des Capucines
75084 Paris Cedex 02

ANNEXE 2 – Plan de situation au 1/25 000^{ème} - inchangée par rapport à la demande transmise le 02/03/2018 (n°F01118P0051) ayant fait l'objet de la décision n°DRIEE-SDDTE-2018-061 de dispense d'étude d'impact.



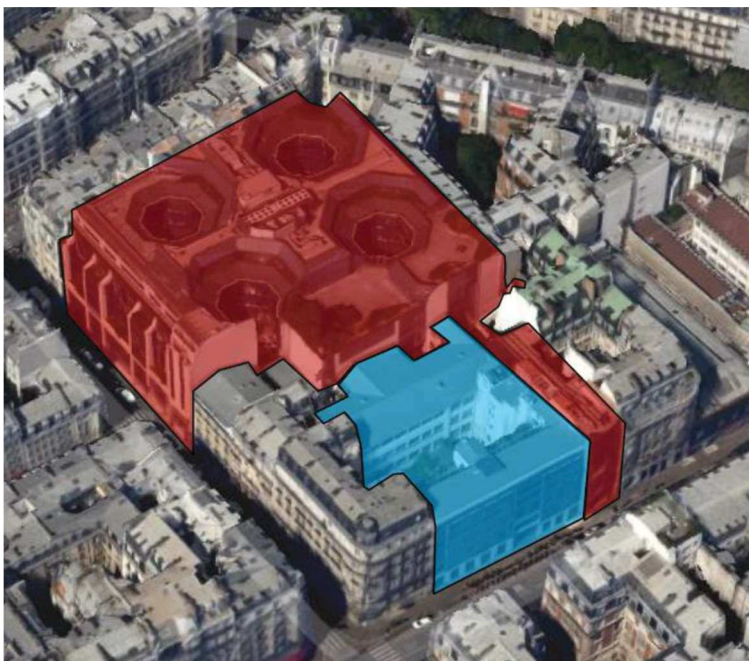
Source : Geoportail

ANNEXE 3- Photographies - *inchangée par rapport à la demande transmise le 02/03/2018 (n°F01118P0051) ayant fait l'objet de la décision n°DRIEE-SDDTE-2018-061 de dispense d'étude d'impact.*



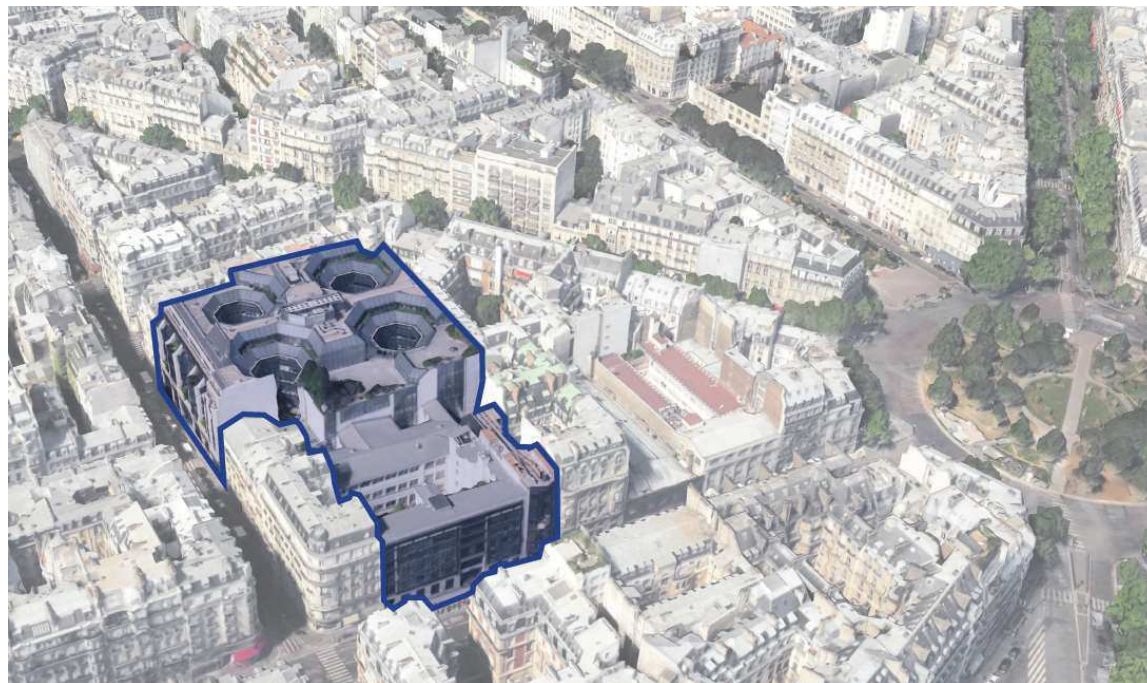
Source : GoogleEarth

SIC DE BANVILLE (Gecina) – Projet Bancelles Paris 17^{ème} – Demande d'examen au cas par cas



Source : GoogleEarth

Implantation du projet : aile
Courcelles en bleu et aile
Banville en rouge





Photographie – Juin 2017

Façade Aile Banville, rue P.

Demours

ANNEXE 4 – Plan de masse et vues

Les pièces graphiques de cette annexe sont modifiées par rapport à la demande transmise le 02/03/2018 (n°F01118P0051) ayant fait l’objet de la décision n°DRIEE-SDDTE-2018-061 de dispense d’étude d’impact. Pour chacune d’entre elles, nous rappelons la version telle qu’annexée à la précédente demande d’examen au cas par cas et en présentons la mise à jour objet de la présente demande.



Rappel du plan masse joint à la demande transmise le 02/03/2018 (n°F01118P0051) ayant fait l'objet de la décision n°DRIEE-SDDTE-2018-061 de dispense d'étude d'impact.



Plan masse mis à jour



Rappel de la vue 3 D jointe à la demande transmise le 02/03/2018 (n°F01118P0051) ayant fait l'objet de la décision n°DRIEE-SDDTE-2018-061 de dispense d'étude d'impact.

SIC DE BANVILLE (Gecina) – Projet Bancelles Paris 17^{ème} – Demande d'examen au cas par cas



Vue 3D mise à jour

Vue façade Courcelles



Rappel de la vue jointe à la demande transmise le 02/03/2018 (n°F01118P0051) ayant fait l’objet de la décision n°DRIEE-SDDTE-2018-061 de dispense d’étude d’impact.



Vue mise à jour

Vue façade Demours

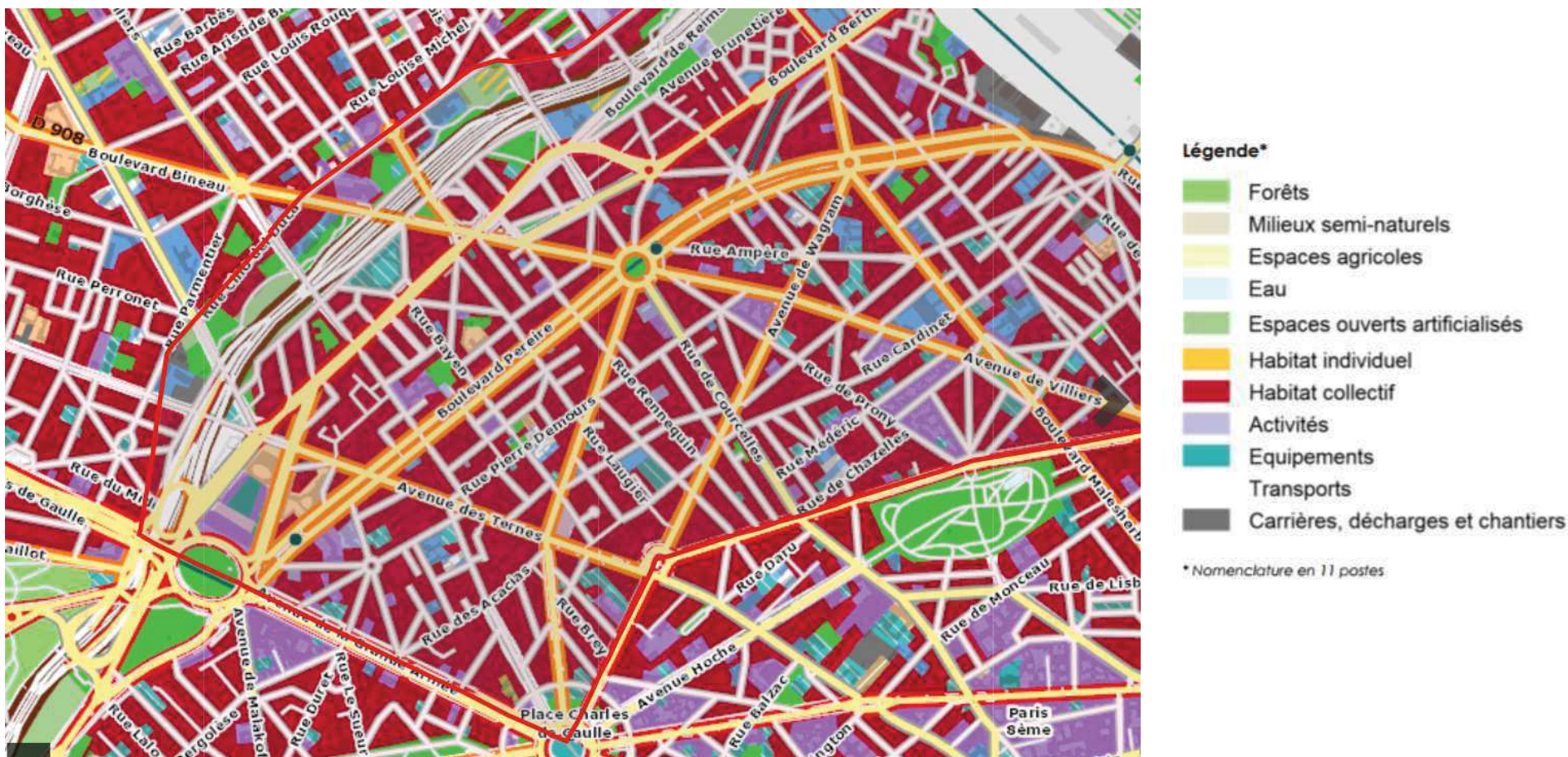


Rappel de la vue jointe à la demande transmise le 02/03/2018 (n°F01118P0051) ayant fait l'objet de la décision n°DRIEE-SDDTE-2018-061 de dispense d'étude d'impact.



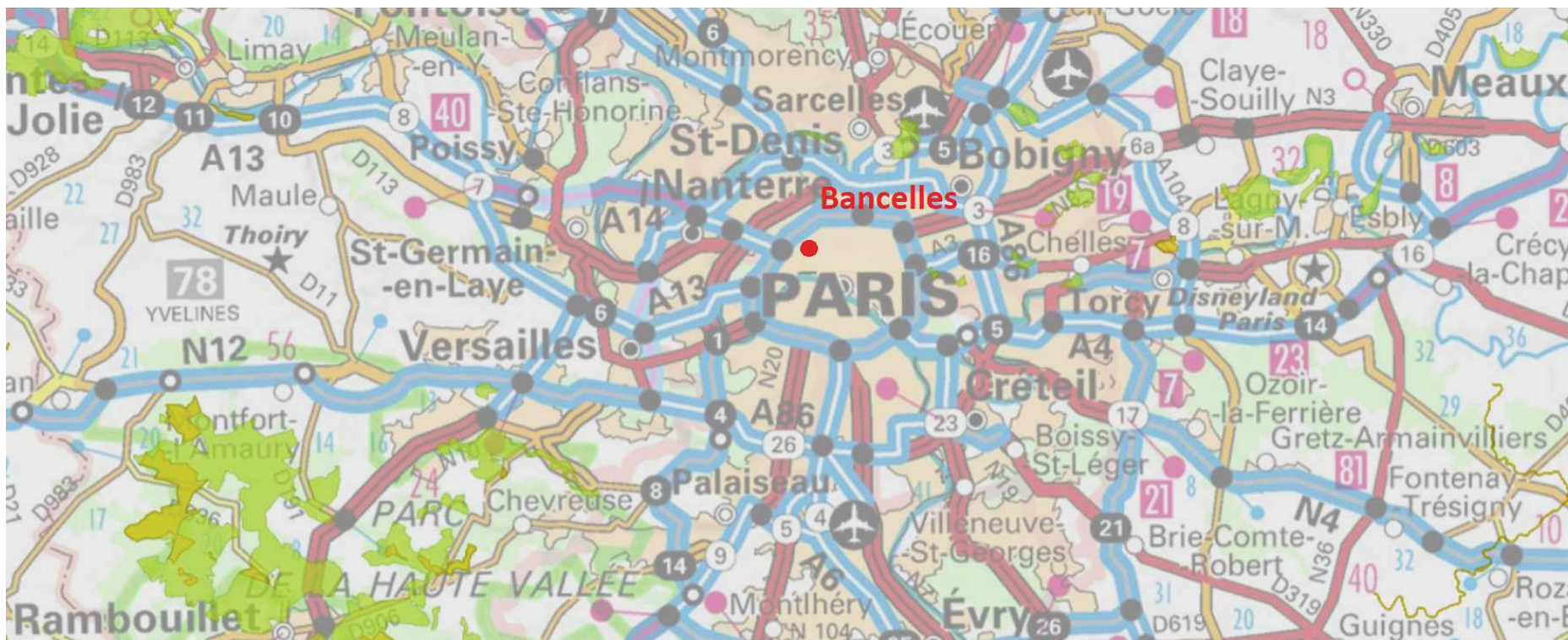
Vue mise à jour

ANNEXE 5 – Plan d'occupation des sols aux alentours du projet - inchangée par rapport à la demande transmise le 02/03/2018 (n°F01118P0051) ayant fait l'objet de la décision n°DRIEE-SDDTE-2018-061 de dispense d'étude d'impact.



Source : Mode d'Occupation des Sols (M.O.S.) 2012, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) de la Région Ile-de-France

ANNEXE 6 – Plan de localisation par rapport aux sites Natura 2000 voisins *inchangée par rapport à la demande transmise le 02/03/2018 (n°F01118P0051) ayant fait l'objet de la décision n°DRIEE-SDDTE-2018-061 de dispense d'étude d'impact.*



Source : Géoportail, Sites Natura 2000 Habitats (en jaune) et Oiseaux (en vert)

Echelle : 1/500 000^{ème}